



**Paroisse St Cyprien de Buisante**  
4, rue du Père Ogier – 69480 Anse  
04 74 67 02 32 – [saintcyprien69@gmail.com](mailto:saintcyprien69@gmail.com)  
[www.paroissessaintcyprien69.fr](http://www.paroissessaintcyprien69.fr)  
*Ambérieux d'Azergues, Anse, Chamay,  
Lachassagne, Lucenay, Marcy, Morancé, Pommiers,  
Porte des Pierres Dorées (Liergues et Pouilly-le Monial)*

Secrétariat ouvert : Mardi et Jeudi : 9 h/12 h – 14 h/17h30 - Vendredi : 9 h/12 h

**Presbytère** - 4, rue du père Ogier – 69480 Anse

**Maison paroissiale St François** - 7, avenue de la 1<sup>ère</sup> Armée - 69480 Anse

**Les Pothières** - Maison du Chemin Neuf – 1230, route de Pommiers – 69480 Anse

## La paroisse St Cyprien communiqu... Vendredi 1<sup>er</sup> mars 2024

### Planning

<b>Samedi 2</b> mars	<b>18h30</b>	Messe à <b>Liergues</b>
<b>Dimanche 3</b> mars	<b>10 h</b>	Messe à <b>Anse</b> avec "scrutins" pour les Catéchumènes (adultes)
<b>Mercredi 6</b> mars	<b>9 h</b>	Messe à <b>Anse</b>
<b>Jeudi 7</b> mars	<b>12 h</b>	Messe aux <b>Pothières</b>
<i>Vendredi 8 mars</i>		<i>Pas de messe à Anse (Formation des prêtres à Lyon)</i>

### Rendez-vous réguliers

- **Assemblée de prière** : Reprise ce mardi 5 mars, et tous les **mardis** (hors vacances scolaires) de **20h30 à 21h45**, aux Pothières. Venez louer le Seigneur, exercer les charismes, écouter la Parole de Dieu, vivre la joie de la fraternité... Ouvert à tous.
- **Adoration** : le **vendredi** de **15 h à 18 h** à la maison St François
- **Confessions** :

P. Pascal : le vendredi 18h-19h à la cure, ou sur RV ([desquil@gmail.com](mailto:desquil@gmail.com) 06 87 33 89 76)

P. Thomas : le mercredi 17h-18h, le jeudi 16h ou sur RV ([citedejaspe@yahoo.fr](mailto:citedejaspe@yahoo.fr) 07 60 17 74 26) à la cure

### Dans la maison du Père

- ✓ Samedi 24 février, à Anse, **Denyse Callier**, née **Montet**, 99 ans
- ✓ Vendredi 1<sup>er</sup> mars à 15 h, à Anse, **Georges Métra**, 87 ans
- ✓ Samedi 2 mars à 10 h, à Marcy, **Christian Vermorel**, 61 ans

**Soirée Bol de riz** : **Lundi 4 mars - 19h30 - Maison St François, Anse** - Pour partager un sobre repas de carême, et aussi avec des enfants des rues de Manilles : vidéo sur l'œuvre sociale de la Communauté du Chemin Neuf là-bas.

**Pommiers - Carême 2024** - Comme chaque année, une petite fraternité de 6 à 8 personnes se retrouve chez Bernadette Pégaz, chaque vendredi de Carême, à midi, où, dans un premier temps, nous partageons un bol de riz en prenant des nouvelles de chacun, puis, dans un deuxième temps, nous échangeons à partir du livret de Carême proposé par le diocèse.

Si le premier groupe est complet, d'autres groupes peuvent se créer chez d'autres personnes.

**Rencontres** : les **vendredis 1<sup>er</sup>, 8, 15 et 22 mars**.

Pour tout renseignement, contacter **Françoise Languebien** 06 84 50 44 10.

Cette information par Internet est envoyée tous les vendredis. Si vous ne souhaitez plus faire partie de la liste de diffusion, merci de nous le signaler.  
Pour faire paraître vos informations dans ce document, merci de les faire parvenir le jeudi à [saintcyprien69@gmail.com](mailto:saintcyprien69@gmail.com). 3 pages



## Café St Cyprien

Vendredi 8 mars de 9 h à 11 h - Cure d'Anse

Pour tous, autour d'un café ou d'un thé, pour partager un moment de convivialité.

## Journée femmes..... Samedi 9 mars →



**Anse** – Grand ménage de printemps à l'église. Rendez-vous **mardi 26 mars** à 9 h. Vous êtes tous les bienvenus.

Et aussi **lundi 25 mars** à 14 h toujours à l'église d'Anse, suppression

des toiles d'araignée. Opération délicate nécessitant des bras forts.

**SAMEDI 9 MARS 2024**

# JOURNÉE FEMMES

Une journée en dehors du quotidien pour s'arrêter, entre femmes, si différentes et surtout uniques !

**"Tu as du prix à mes yeux et je t'aime" (Is 43,4)**  
RECEVOIR L'AMOUR DE DIEU POUR S'AIMER SOI-MÊME

**PAROISSE ST CYPRIEN DE BUISANTE**

🕒 9 H 30 - 16 H 30  
📍 MAISON LES POTHIERES, ANSE

**OUVERT À TOUTES**

INSCRIPTION QR CODE :  INSCRIPTION PAR MÊL : [INSCRIPTIONSTCYPRIEN@GMAIL.COM](mailto:INSCRIPTIONSTCYPRIEN@GMAIL.COM)

📞 CONTACT : 07 86 12 50 21 DANA

CAFÉ TOPO PARTAGE SORORITÉ ATELIERS

1230 Route de Pommiers, 69480 Anse

## HISTOIRES VERS PÂQUES

📍 4 rue du Père Ogier Anse

🕒 16 h 30 - 17 h 30

6 mars 3-7 ans

13 mars

20 mars

27 mars

CHEMIN DE CROIX ADAPTÉ AUX ENFANTS

PAROISSE SAINT-CYPRIEN DE BUISANTE

## SOIRÉE DE MISÉRICORDE

Paroisse Saint Cyprien de Buisante

🕒 MARDI 19 MARS

📍 EGLISE D'ANSE

🕒 20 H

SOIRÉE DE PRIÈRE POUR PRENDRE LE TEMPS DU PARDON

"Je conclurai une alliance nouvelle et je ne me rappellerai plus leurs péchés."

## Informations du diocèse de Lyon

**Prochaine date et vidéo de l'enseignement de Mgr Olivier de Germai du 21 février** Venez apprendre à prier avec la tradition ignatienne, avec le p. Jean-Marc Furnon lors de votre école de prière après la messe de 19h à la cathédrale Saint-Jean et découvrez la vidéo de l'enseignement de Mgr Olivier de Germai.

[en savoir +](#)

### Message de Mgr de Germai. L'IVG dans la Constitution ?

Le 30 janvier dernier, l'Assemblée nationale a donc voté en faveur du projet de loi visant à inscrire dans la Constitution la liberté de la femme à recourir à l'IVG.

En 1975, Simone Veil obtenait que l'avortement soit dépénalisé, tout en reconnaissant qu'il demeurerait toujours un drame. Depuis, tout semble avoir été fait pour faciliter et banaliser l'IVG. Les résultats sont là : 2023 vient d'établir le triste record de 234 300 IVG en France alors que la tendance est à la baisse partout ailleurs en Europe.

Si la loi était adoptée, la France mettrait au même niveau l'égalité de toute vie humaine – principe à valeur constitutionnelle - et la liberté d'accès à l'avortement. Comment expliquer une telle contradiction ?

Une des explications est liée, selon moi, à la succession des lois dites sociétales votées en France depuis quelques dizaines d'années. Celles-ci, en effet, se focalisent sur des droits individuels en oubliant ou en sous-estimant leurs portées sociales. Or la cohésion sociale ne peut que se dégrader – n'est-ce pas ce à quoi nous assistons aujourd'hui ? – si on se contente de définir des droits individuels sans resituer la personne dans le jeu des relations qui la constituent.

Est-il juste de faire peser sur les seules épaules des femmes enceintes une question aussi grave ? Comment pouvons-nous reléguer à la seule sphère privée une option touchant au respect du plus fragile ? Cette option définit en effet, pour une part, le modèle de société que nous souhaitons, et engage notre avenir.

N'est-ce pas également la société tout entière qui devrait porter le souci des femmes enceintes dans des conditions difficiles, de celles qui ont besoin d'être soutenues dans leur maternité, ou

encore de celles se retrouvant dans une douloureuse solitude après avoir fait le choix d'une IVG ?

Nous sommes en réalité tous concernés par la question de l'IVG. Mais le débat est-il encore possible ? Il devient difficile aujourd'hui de s'exprimer sur ce sujet sans prendre le risque de devenir une cible médiatique. Beaucoup de personnalités publiques ont d'ailleurs déserté le débat. Que deviendra ce dernier si la loi venait à être adoptée ? La liberté d'expression sera-t-elle garantie ? Et la liberté de conscience ?

Certains craignent que l'opinion publique sur l'avortement ne change. Verrouiller définitivement les choses pour anticiper une telle hypothèse, n'est-ce pas un déni de démocratie ?

J'ose croire, quant à moi, que le jour viendra où la lumière se fera sur cet angle mort de notre conscience collective. Telle est mon humble espérance !

**+ Olivier de Germai, Archevêque de Lyon**

